

PRÉSERVATION DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE
**TEBBOUNE : « UN PAYS EST FORT
PAR SON ARMÉE ET SON ÉCONOMIE »**

Page 3

FRONT POLISARIO

**UN DEMI SIÈCLE
DE LUTTE ET DE
RÉSISTANCE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5012 | Vendredi 10 - Samedi 11 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MAROC-GATE

**LA JUSTICE BELGE
OUVRE ENFIN
UNE ENQUÊTE SUR
LES INGÉRENCES
MAKHZENIENNES**

Page 13

**PLUS DE 110.000 CIVILS QUITTENT RAFAH
LES PALESTINIENS
S'ENFUIENT VERS NULLE PART**

Page 5



BANQUES PUBLIQUES Recrutement prochain d'administrateurs indépendants

«Le ministère des Finances lancera dimanche prochain un avis d'appel à candidature pour le recrutement d'administrateurs indépendants au niveau des Conseils d'administration des six banques publiques», a indiqué avant-hier le ministère dans un communiqué.

«Le ministère des Finances se propose de recruter des administrateurs indépendants au niveau des Conseils d'administration de six banques publiques (BNA, BEA, BADR, BDL, CPA, CNEP-Banque) à travers le lancement, sur son site internet, d'un avis d'appel à candidature accompagné de termes de référence, à compter du 12 mai 2024», annonce la même source.

Le ministère des Finances a déjà procédé à la désignation de deux administrateurs indépendants au niveau du Conseil d'administration de chacune de ces banques lors de l'assemblée générale statuant sur leurs comptes de l'exercice 2020, soit en juin 2021, «suite à un processus de sélection objectif et transparent visant l'adoption des bonnes pratiques de gouvernance qui s'inscrit dans le cadre de la réforme bancaire et financière.»

Selon le ministère, le lancement de ce nouveau processus, qui intervient à l'issue d'un mandat de trois années, fait suite à une évaluation de la contribution de ces administrateurs indépendants aux travaux des Conseils d'administration de ces banques publiques.

Dans ce cadre, le retour d'expérience a montré que l'introduction d'administrateurs indépendants a impulsé «une nouvelle dynamique» au niveau des banques publiques, souligne le communiqué.

«En effet, l'apport des administrateurs indépendants a été appréciable à travers l'intensité des échanges au niveau des Conseils d'administration et le partage d'expériences ayant contribué à l'amélioration des pratiques et de l'action de ces banques», affirme-t-il.

A noter que cette procédure s'articule autour d'un appel à candidature «sur la base de termes de référence précis, alignés sur les normes appliquées au niveau international, ainsi que sur les expériences des pays dont les économies sont proches de celle de notre pays, reposant sur des critères de compétence, de probité et d'absence de conflit d'intérêt», explique le ministère.

La sélection sera effectuée par une commission composée des personnalités académiques, ayant «0»

La nomination des candidats retenus à l'issue de ce processus de sélection, sera formalisée à l'occasion des Assemblées générales ordinaires des banques publiques qui seront tenues avant le 30 juin prochain, indique le ministère.

R. N.

PRISE EN CHARGE DES PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

Les mesures du président de la République saluées

L'État a accordé, au cours des trois dernières années, un intérêt particulier à la Communauté nationale établie à l'étranger, en prenant des mesures importantes visant à renforcer ses liens avec la patrie et à l'associer, en tant que force d'influence et de proposition, au processus de développement engagé par l'Algérie, en concrétisation des engagements du président de la République.

PAR : IDIR AMMOUR

Toujours dans le même sillage et dans le cadre de cette vision, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné à maintes occasions, l'intérêt particulier qu'il accordait à la prise en charge des préoccupations de la communauté algérienne à l'étranger et à la protection de ses intérêts.

D'ailleurs, les représentants de la communauté ne se sont pas fait prier à revenir à la charge, exprimant à l'occasion leur gratitude aux initiatives lancées par le premier magistrat du pays, saluant cette démarche parmi tant d'autres qui les placent sur un pied d'égalité avec leurs compatriotes en Algérie. C'est le cas du représentant de la diaspora établie en France, Toufik Khedim, qui déclare que la décision du président, d'entrer et de sortir, de façon exceptionnelle, du territoire national sans l'obtention préalable d'un visa, confirme «à nouveau le grand intérêt que porte le président de la République aux membres de la communauté nationale.» De son côté, le député représentant la communauté nationale de la quatrième circon-



scription (les deux Amériques, Canada et le reste de l'Europe), Ibrahim Dekhinat, a salué ces instructions, soulignant qu'elles coïncident avec l'expiration de la première vague de passeports biométriques algériens, soit 10 ans après l'émission des premiers passeports de ce type. Ceci, a-t-il dit, «aurait entravé leurs déplacements vers leur pays, et la décision prise par le président de la République a anticipé ce problème.» Pour sa part, le député de la diaspora nationale de la circonscription Amérique et reste de l'Europe, Rahmani Farid a estimé que cette décision «garantira au citoyen algérien le droit de voyager qui est consacré dans la Constitution», indiquant que «les instructions du président de la République sur les dispositions et procédures d'amélioration des services consulaires, répondent aux aspirations de la communauté nationale à l'étranger, et devraient avoir un impact positif sur la qualité des prestations qui leur sont prodiguées.» Pour sa part, le Secrétaire général du Mouvement

Dynamique des Algériens en France (Moudaf), Nasser Khabat, a exprimé dans une déclaration à l'APS, à l'instar de l'ensemble des membres de la communauté résidant à l'étranger, sa reconnaissance pour l'ensemble des dispositions prises dans l'intérêt de cette communauté. Nasser Khabat, a relevé que ces nouvelles dispositions «confortent l'intérêt singulier que porte le président de la République à l'égard des membres de la communauté nationale établie à l'étranger.» En vertu de ces mesures, les citoyens algériens résidant à l'étranger et titulaires de passeports étrangers valides peuvent, jusqu'au 31 octobre 2024, entrer et sortir, de façon exceptionnelle, du territoire national sans l'obtention préalable d'un visa, dans les deux cas suivants: la présentation d'un passeport étranger valide, avec une pièce d'identité nationale biométrique, même si elle n'est plus valide, ou la présentation d'un passeport étranger valide, avec un passeport biométrique algérien expiré.

I. A.

ONS

Faid insiste sur l'amélioration de la qualité des données

PAR RACIM NIDHAL

«Le ministre des Finances, Laaziz Faid a insisté, avant-hier à Alger, sur l'amélioration de la qualité des données de l'Office national des statistiques (ONS), tout en assurant leur conformité aux normes internationales», a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre s'est exprimé lors d'une visite qu'il a effectuée au siège de l'ONS, en présence des directeurs généraux (DG) du ministère des Finances et du DG de l'Office, et ce «dans le cadre du suivi de la prise de mesures correctives et rapides à même de garantir la mise en place de politiques publiques basées sur des données statistiques fiables», précise le communiqué.

Dans une allocution prononcée devant les cadres de l'ONS, le ministre a appelé à «l'amélioration de la qualité des données, à travers l'activation des outils de travail statistique pour développer les opérations et les méthodes statistiques en vue de garantir la fiabilité des données produites, tout en assurant l'application des normes internationales en termes d'élaboration des statistiques.»

Il a également souligné la nécessité de

«développer l'infrastructure, de codifier les opérations pour garantir un environnement de travail propice, et d'améliorer les opérations internes afin d'atteindre un maximum d'efficacité et de précision dans la production de données», relevant par la même l'impératif de «mobiliser toutes les compétences en vue de relancer le secteur et de réaliser les objectifs escomptés», ajoute la même source.

M. Faid a donné des instructions aux responsables de l'office à l'effet de «poursuivre la reconstitution la base de données, de publier les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), de lancer l'enquête sur le terrain, y compris l'enquête nationale sur l'emploi pour l'année 2024, et de rendre public les statistiques de l'état civil pour les années 2020-2023.»

Evoquant l'achèvement du 6^e RGPH, le ministre a indiqué que «le Premier ministre avait donné son accord pour prolonger les contrats de travail des agents contractuels, ajoutant qu'un projet d'arrêté interministériel fixant les effectifs et la durée des contrats des agents contractuels exerçant dans le cadre de la mise en œuvre de cette opération, sera adopté dans les prochains jours.»

Cette démarche répond à «l'importance cruciale que revêt cette opération pour la collecte des données sociales, démographiques et économiques», explique le ministère des Finances.

Le ministre a estimé que la réintégration de l'ONS dans le secteur des finances était «un retour à la normale», soulignant «l'importance capitale de cette mesure pour le secteur, étant un organe central de production et de publication de données statistiques exactes.»

Mettant en avant les majeures étapes achevées pour garantir une transition «fluide» de la situation de l'Office, dont la tutelle a été au secteur des finances, M. Faid a fait savoir que les services compétents de son ministère œuraient à prendre toutes les mesures nécessaires devant concrétiser cette démarche.

Le ministre a saisi également cette occasion pour écouter les préoccupations des employés et des cadres de l'ONS, saluant, à cet effet, «les efforts consentis pour assurer un travail professionnel et de qualité.» Il a souligné, en outre, «l'importance de former et de motiver la ressource humaine pour réaliser les objectifs escomptés», conclut le communiqué.

R. N.

PRÉSERVATION DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

Tebboune : « Un pays est fort par son armée et son économie »

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que « la préservation de la souveraineté nationale repose sur une armée forte et redoutable et sur une économie développée, soulignant que le développement de l'Algérie est tangible et sans équivoque. »

PAR LAKHDARI BRAHIM

Lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, mercredi, le président de la République « a prononcé une allocution, diffusée par visioconférence, à l'ensemble des Commandements des Forces, des six Régions militaires, des grandes unités et des Ecoles supérieures à travers le territoire national », dans laquelle il a indiqué que « la préservation de la souveraineté nationale repose sur une armée forte et redoutable et sur une économie développée », soulignant que « l'Armée nationale populaire est forte et se renforcera davantage » pour préserver cette souveraineté. Disposer d'une armée puissante et redoutée est à même de repousser « les convoitises de certaines parties », a soutenu le président de la République précisant que le développement et le renforcement de l'armée « ne signifie pas la préparer à attaquer ou à contrôler une région quelconque ou les

pays voisins, mais pour protéger le territoire national pour lequel les martyrs se sont sacrifiés, et pour assurer l'avenir de la génération actuelle. » Il a rappelé que l'Algérie « depuis son indépendance n'a jamais dévié de la légitimité internationale, ni attaquer un quelconque pays. » Concernant le développement économique que connaît le pays, le président de la République a affirmé qu'il est « tangible et sans équivoque » et que le rythme de croissance, notamment avec la parachèvement des grands projets, « connaîtra à l'horizon 2027 des réalisations majeures à différents niveaux. » A l'entame de son allocution, M. le président de la République a salué l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, soulignant que « l'institution de la Journée nationale de la Mémoire reflète la fierté du peuple algérien de son honorable et glorieuse histoire », une Journée qui constitue une occasion de « rendre hommage aux vaillants martyrs et de suivre leur exemple ». Il a rappelé, à cette occasion, les grands sacrifices consentis par le peuple algérien face aux crimes odieux et barbares du colonialisme français, et répondu à ceux qui reprochent à l'Etat algérien son attachement à la préservation de la mémoire de la nation, en affirmant qu'« un peuple qui n'a pas de racines et des ancêtres vertueux et combattants, a un avenir incertain. » Le peuple algérien, a-t-il poursuivi, est « un peuple résistant qui rejette l'occupation et refuse que sa liberté soit atteinte. » Le président de la République a également répondu à ceux qui doutent des grands sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de sa liberté, en rappelant l'atrocité des crimes commis par le colonisateur le 8 mai 1945. Il a ajouté que celui qui « ne préserve pas la mémoire des chouhada et la dignité de

l'Algérie et qui ne défend pas son indépendance et sa liberté aujourd'hui, n'a ni histoire ni avenir. » Le président de la République a, par ailleurs, abordé l'endettement extérieur réitérant son rejet de ce dernier étant l'un des facteurs qui « hypothèquent l'indépendance de la décision souveraine de l'Etat. » L'endettement est « une honte et une trahi. Dans son allocution, le président de la République a réaffirmé l'engagement immuable et inconditionnel de l'Algérie en faveur des causes justes, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie. » « Il y a, a-t-il dit, un complot que nous n'acceptons pas, qui vise à faire oublier l'existence du peuple palestinien », soulignant la nécessité de l'établissement de l'Etat palestinien. Concernant la question sahraouie, le Président de la République a mis l'accent sur la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'organisation d'un référendum et à l'autodétermination. Il a évoqué, dans ce sillage, les drames que subit le peuple sahraoui et les conditions difficiles qu'il vit et qui le poussent à se soulever. L'Algérie « n'abandonnera pas le peuple sahraoui », a affirmé le Président de la République, appelant l'ONU à « s'acquitter de son rôle en accélérant le travail de la Commission de décolonisation. » A cette même occasion, le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a salué « les efforts consentis par les différentes unités de l'Armée nationale populaire », ainsi que « l'engagement et l'attachement du Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chanegriha à garantir la disponibilité opérationnelle optimale de nos Forces armées à toute éventualité. »

L. B.

SAID CHANEGRIHA :

« La situation sécuritaire est sous contrôle »

PAR RANIA NAILI

Le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) a pris toutes les mesures appropriées pour faire face à toute éventualité.

C'est ce qu'a affirmé le chef d'état-major de l'ANP, le général d'armée Saïd Chanegriha, dans son allocution de bienvenue à l'occasion de la visite effectuée par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, au siège du ministère de la Défense nationale, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire.

Une visite reflétant « l'intérêt particulier que vous portez à l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, ainsi qu'à tous ses personnels, toutes catégories confondues » a souligné le chef d'état-major de l'ANP à l'adresse du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

A cet égard, le général d'armée Saïd Chanegriha a mis en avant « l'engage-

ment de l'ANP à consolider les fondements de sa puissance militaire sous toutes ses formes, comme en témoigne le niveau élevé atteint par les unités de combat. » « Conscients des défis actuels, nous avons veillé, au sein de l'ANP, à renforcer les capacités militaires dans toutes leurs formes, nous avons pris les mesures appropriées, conformément aux orientations de Votre Haute Autorité, pour faire face à toute éventualité » a déclaré le chef d'état-major de l'ANP. Dans ce sillage, le général d'armée Saïd Chanegriha a révélé que « notre stratégie est basée sur une évaluation rationnelle des menaces » et « une utilisation optimale des armes, des équipements et des forces, constamment adaptés pour garantir les meilleures conditions de sécurité. » Catégorique, Saïd Chanegriha a affirmé que « les unités de combat ont atteint un niveau remarquable » soulignant que les résultats positifs acquis sur le terrain ne les empêchent pas de « poursuivre, avec un moral élevé, leur préparation au combat, en vue d'atteindre les plus hauts niveaux de disponibilités. »

C'est dans ce cadre que « nous avons également tenu à pourvoir nos unités des derniers systèmes d'armes et d'équipements, en mettant l'accent sur le développement d'une industrie militaire locale prometteuse, intégrée dans le cadre de l'économie nationale », a mis en exergue le chef d'état-major de l'ANP. Rassurant, Saïd Chanegriha a ajouté : « la situation sécuritaire intérieure est entièrement sous contrôle, grâce aux efforts de nos braves personnels en collaboration avec leurs collègues des autres corps de sécurité. » Pour le chef d'état-major de l'ANP, la pression exercée « sur les résidus terroristes, la lutte contre la criminalité organisée, le trafic de drogue et de stupéfiants, l'immigration clandestine et l'orpaillage illicite, s'inscrivent dans une dynamique continuellement ajustée. » D'autre part, Saïd Chanegriha a soutenu que l'ANP veille à renforcer le lien sacré avec le vaillant peuple « car il constitue l'une des garanties de la pérennité de l'Etat National. »

R. N.

COUVERTURE
DE LA PRÉSIDENTIELLE
ANTICIPÉE

Une formation spécialisée pour les journalistes

En prévision de l'élection présidentielle anticipée, prévue le 7 septembre prochain, le ministère de la Communication lance, en partenariat avec la Cour constitutionnelle, une formation au profit des journalistes appelés à couvrir l'événement.

L'objectif, explique dans un communiqué le ministre de la Communication, est de doter les journalistes d'outils et de culture constitutionnelle, juridique et professionnelle appropriés. En effet, le scrutin ne se limite pas uniquement à l'acte de voter, autrement dit, au fait d'introduire un bulletin dans une urne. L'élection dépend aussi, en grande partie, des informations dont disposent les électeurs sur les questions techniques, institutionnelles et logistiques liées au déroulement du processus électoral.

Des questions pour lesquelles les journalistes se doivent d'apporter des réponses à même d'éclairer l'opinion publique, à condition qu'ils soient eux-mêmes, au préalable, dûment formés à cette fin. C'est dans ce cadre qu'intervient la formation proposée par le ministère de la Communication, en partenariat avec la Cour constitutionnelle, en mettant à la disposition des professionnels un outil de travail didactique, concis, capable de préparer ceux qui le souhaitent à une couverture objective des élections. A cet égard, le ministère de la Communication invite les médias qui souhaitent bénéficier de ces formations à inscrire leurs journalistes en envoyant leurs noms à l'adresse suivante :

Ces4@ministerecommunication.gov.dz.

CONFÉRENCE DES FEMMES
LEADERS

Le Conseil de la nation représenté par Nouara Saadia Djaafar

Le Conseil de la nation, a annoncé, dans un communiqué, sa participation, aujourd'hui samedi à la conférence des femmes leaders, organisée à Doha (Qatar) en soutien à la femme et à l'enfant palestiniens. Placée sous le thème, « La vraie sécurité », la conférence, organisée par la Coalition internationale de la femme pour le soutien d'El Qods et de la Palestine (WGCQP), vise à réaliser plusieurs objectifs, à savoir « le soutien et la protection de la femme et de l'enfant palestiniens à Ghaza et pendant l'agression actuelle, à augmenter le niveau de conscience juridique et politique à l'égard de la cause palestinienne, en plus de mettre la lumière sur les violations infligées aux femmes et aux enfants à Ghaza », précise la chambre haute du Parlement dans son communiqué. Il s'agit également de « mobiliser les efforts des femmes leaders soutenant la cause palestinienne dans le monde pour former un front féminin influent pour soutenir le droit palestinien » et du « suivi de l'état des détenues et des conditions d'incarcération des femmes et des enfants ». Le Conseil de la nation sera représenté aux travaux de cette conférence par la sénatrice, Nouara Saadia Djaafar.

R. N.

OPÉRATION COUP DE POING POLICIÈRE À ALGER 403 suspects interpellés

Les services opérationnels de police d'Alger ont mené une vaste opération coup de poing dans la nuit du 7 au 3 mai courant au niveau de pas moins de 13 circonscriptions administratives de la capitale. C'est ce qu'a annoncé un communiqué de la DGSN transmis à notre rédaction ce jeudi-soir. Cette vaste opération a permis le contrôle de pas moins de 1.888 personnes, ainsi que l'arrestation de 403 suspects pour divers délits, tels que la détention et la consommation de produits psychotropes, de même que la détention d'armes blanches prohibées. Il est ainsi fait état de 211 affaires criminelles de détention de drogue, ainsi que 26 affaires de port d'armes blanches prohibées. Dans le même temps, pas moins de 883 véhicules ont été contrôlés. Ce qui a abouti à l'établissement de 45 contraventions. Quant aux deux roues, véritable fléau sur les routes d'Alger, conduits par de nombreux écervelés, trafiquants de drogues et voleurs à la tire, 673 motos ont été contrôlées, avec établissement de 48 PV de non-respect du code de la route, avec placement en fourrière d'une douzaine de motos. Cette vaste opération coup de poing s'est également soldée par la découverte et la saisie de 3.293 comprimés psychotropes, 614 grammes de résine de cannabis, 0,41 grammes de cocaïne, 0,25 grammes d'ecstasy, un produit pyrotechnique, ainsi que 32 armes blanches de divers modèles et volumes. Après finalisation des procédures légales de rigueur, les 403 suspects interpellés ont été déférés devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

DJELFA

Les douanes livrent un bilan périodique de leurs activités

Le Directeur de l'Inspection des Douanes de la wilaya de Djelfa a présenté un bilan des opérations effectuées au cours du premier trimestre 2024. Il a souligné que «durant cette période de référence, 129 000 comprimés psychotropes, 30 000 cartouches de cigarettes d'origine étrangères et 36 000 unités de « tabac à priser » ont été saisies.» 61 kg d'alcool transformé et 8 kg de drogue dure «cocaïne» ont été également saisis. Par ailleurs, de septembre à décembre de l'année écoulée, la valeur globale des amendes infligées aux contrevenants a atteint 133 millions de dinars, soit une hausse de 46 % par rapport à l'année précédente. Il a affirmé que le secteur douanier joue un rôle central dans divers domaines, notamment l'économie nationale, ce qui appelle à redoubler d'efforts pour lutter contre toutes les formes de contrebande.

EN SUISSE ET AU DANEMARK

L'huile d'olive algérienne "Dahbia" remporte deux médailles d'or

L'huile d'olive algérienne "Dahbia" produite à Ain Ouessara (Djelfa) a remporté deux (2) médailles d'or dans deux concours internationaux organisés à Genève (Suisse) et à Copenhague (Danemark), a-t-on appris, avant-hier du patron de cette marque. "Ces deux prix ont été obtenus suite à la participation de la marque d'huile d'olive Dahbia à des concours internationaux sur l'huile d'olive extra vierge. La 1ère médaille d'or a été obtenue au concours international et européen de l'huile d'olive extra vierge (EIOOC) de Genève (Suisse), tandis que la 2ème a été remportée dans un autre concours à Copenhague (Danemark)", a indiqué l'investisseur agricole et promoteur de cette marque, Hakim Alileche dans une déclaration à l'APS.

R. N.

HAUSSE DU PRIX DE LA SARDINE

Les explications du ministre de la Pêche

Le prix de la sardine subit une fois de plus la flambée. Le kilo qui est cédé actuellement à plus de 700 DA dissuade les consommateurs après une chute observée durant le mois dernier à raison de 500 DA le kilo. Le ministre de la Pêche s'explique.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre Ahmed Badani a mis en relief des explications sur la hausse du prix de la sardine en arguant « les mauvaises conditions climatiques et la baisse de production de 2500 tonnes depuis le début de l'année alors qu'elle avait dépassé les 8000 tonnes au cours des mois de juin et juillet précédents. » La sardine qui reste le poisson le plus consommé en Algérie a du mal à se stabiliser dans un marché à forte demande. Pourtant des décisions ont été prises pour augmenter le ratio de la production en tablant sur les 55 projets de production dont 49 sont déjà en cours. Des points de vente au nombre de 388 à l'échelle nationale ont

été inaugurés pour favoriser la vente directe du poisson aux consommateurs sans passer par les intermédiaires. Mais qu'est-ce qui fait que le prix reste instable ? Le ministre de la Pêche souligne que « pallier ces insuffisances, des importations limitées ont été autorisées à raison d'un prix de 500 DA le kilo, dans le but de stabiliser les prix dans les différentes régions. » Aujourd'hui, la situation reste moins tendue sur les tarifs de ce poisson qui, faut-il le rappeler, était cédé à 1200 DA le kilo. Les pouvoirs publics ont donc pris le soin de tableur sur une production de 142.000 tonnes pour cette année dont 24.000 tonnes pour l'aquaculture. De plus, pour assurer en continu la pêche en haute mer, l'Etat mise sur une flottille de 6023 qui sillonnent les côtes. Des indices rassurants sachant que le nombre de bateaux de pêche était réduit. L'autre explication fait que généralement la sardine reste rare durant la saison hivernale alors que pendant l'été, les côtes sont généralement poissonneuses en raison du climat doux et tempéré. Il faudra que le consommateur patiente jusqu'au mois de juin ou au début de la saison estivale pour voir les prix fléchir. Au point où actuellement, les substituts sont les poissons en eau douce qui rivalisent avec le poisson



bleu. Et c'est une raison également pour développer d'autres variétés dont la dorade, la sépia et la Tilapia. Ces derniers jours, un kilo de dorade n'excédant pas les 1000 DA et de même pour la Tilapia, à 600 DA le kilo. Ces deux variétés, signale-t-on, sont en plein développement productif alors que ces dernières années, ces poissons étaient rangés dans la consommation de luxe.

F.A.

UTILISATION DES EAUX ÉPURÉES EN AGRICULTURE ET EN INDUSTRIE

Le ministère de l'Hydraulique fixe l'ordre des priorités

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé avant-hier que son département avait établi un ordre de priorités à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'accélération de la mise en œuvre du programme d'utilisation des eaux épurées en Agriculture et en Industrie.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a précisé que le secteur œuvrait à l'accélération de la mise en œuvre de ce programme, conformément à un ordre de priorités qui sera respecté, pour atteindre un taux d'exploitation de 60% d'eaux récupérées. Le ministre a rappelé que ce programme avait bénéficié d'une enveloppe financière de 150 milliards DA, avec accord pour la réalisation de la première tranche d'un coût de 34 milliards DA sur trois ans (2023-2026).

Ce programme comprend le réaménagement de stations et de systèmes d'épuration des eaux usées, et leur acheminement aux périmètres agricoles.

Répondant à une deuxième question sur le phénomène de l'envasement des barrages, M. Derbal a relevé que le secteur avait élaboré un plan pour la prévention de ce phénomène à travers le pays, par le lancement de campagnes de dévasement.

Il s'agit de la campagne de 2012-2018, qui a permis l'enlèvement de plus de 16 millions de m3 de vase des barrages des wilayas de Mascara, de Biskra et de M'sila, ainsi que la campagne de 2020-2025, en cours, qui a permis d'enlever 30

millions de m3 de vase des barrages des wilayas de Khenchela, de Mascara, de M'sila, de Skikda, de Béchar, de Relizane et de Aïn Defla.

L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) s'emploie, selon le ministre, à concrétiser des campagnes de reboisement sur les bassins versants des barrages afin de les protéger contre le phénomène d'envasement.

Le ministre a également révélé que l'achèvement des travaux du barrage de Boukhroufa, dans la wilaya de Tlemcen, dont le taux de réalisation actuel est de 80%, interviendra au cours des deux prochains mois, après parachèvement des procédures administratives et juridiques avec l'entreprise réalisatrice.

A une troisième question concernant l'extension des superficies agricoles irriguées, le ministre a rappelé la stratégie du secteur et ses efforts pour consacrer 70% des eaux mobilisées annuellement à l'agriculture, en sus de faciliter l'octroi de licences de forage de puits.

Le ministre a promis d'œuvrer avec les ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture afin de délivrer toutes les licences possibles dans le cadre de la loi et de rechercher des solutions alternatives pour répondre aux aspirations des agriculteurs, en renforçant l'instruction ministérielle conjointe à cet effet.

Il a, également, annoncé le lancement de plusieurs études pour des projets de grands transferts d'eau des zones les plus riches en eau vers les zones les moins loties.

R. N.

58^e ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES MINES Émission de trois timbres poste

Algérie poste a émis avant-hier trois timbres-poste, mettant en avant les mines de fer de Gara Djebilet (Tindouf), de zinc de Tala Hamza (Béjaia) et de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa), et ce, à l'occasion de la célébration du 58^e anniversaire de la nationalisation des mines.

L'oblitération premier jour de ces timbres commémoratifs a eu lieu en présence des ministres de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki lors de la cérémonie célébrant le 58^e anniversaire de la nationalisation des mines (6 mai 1966) et le 57^e anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem) (11 mai 1967).

Ces émissions philatéliques, d'une dimension chacune de 36 x 26 mm et d'une valeur faciale de 25 DA sont illustrées par des dessins créatifs représentant les trois mines.

La prévente de ces timbres poste s'étalera du 9 au 11 mai, alors que le premier jour de vente publique au niveau des bureaux de poste est prévu le 12 mai.

Tenue au Centre international de conférences (CIC) à Alger, la cérémonie a été marquée notamment par la signature de contrats et d'accords sur des projets miniers et dans la métallurgie, et des hommages à d'anciens travailleurs de la Sonarem pour les efforts consentis durant leurs carrières professionnelles et leur contribution à la construction et au développement du secteur minier.

R. N.

PLUS DE 110.000 CIVILS QUITTENT RAFAH

Les Palestiniens s'enfuient vers nulle part

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a annoncé que le nombre de personnes déplacées de la ville de Rafah était passé à environ 110.000 à la suite de l'attaque sioniste qui a débuté le 6 mai en cours.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans un communiqué repris hier vendredi par des médias, l'UNRWA a affirmé que « le déplacement forcé des Palestiniens à Ghaza se poursuit en l'absence d'une zone de sécurité dans l'enclave palestinienne ». Elle a ajouté que « le seul espoir de mettre fin à la tragédie dont souffrent les Palestiniens est un « cessez-le-feu urgent ». De son côté, le responsable du bureau des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) pour Ghaza, Georgios Petropoulos, a indiqué aux médias que « quelque 30.000 personnes fuient la ville chaque jour », précisant que « la plupart de ces gens ont déjà dû se déplacer à 5 ou 6 reprises » depuis le début de l'agression sioniste.

Borrell appelle à ne pas vendre d'armes à l'entité sioniste

Le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a appelé les pays européens à ne pas vendre d'armes à l'entité sioniste, afin de stopper les bombardements de Ghaza. Dans une déclaration aux médias jeudi soir peu avant sa rencontre avec le ministre espagnol des Affaires étrangères, Borrell a expliqué que « les bombardements sionistes ne cesseront pas tant que les munitions en sapossession ne seront pas épuisées ». S'adressant, en outre, aux dirigeants des pays de l'UE, il a déclaré que « certains dirigeants disent qu'il y a de nombreux morts à Ghaza, mais la question qui doit être posée est : combien de personnes doivent encore mourir ? Devons-nous attendre qu'il y ait 50 000 morts avant de prendre les mesures nécessaires pour empêcher plus de pertes ? ». Concernant la possibilité de la reconnaissance de l'Etat palestinien par certains pays de l'Union européenne, Borrell a affirmé que « si quelques pays franchissent ce pas, je suis sûr que d'autres suivront ». De nombreux pays européens ont fait part de leur volonté de reconnaître l'Etat palestinien au cours du mois de mai. C'est le cas notamment de la Slovaquie, de la Belgique, de l'Espagne, de Malte et de la Norvège.

De nombreux martyrs et blessés au 217^e jour de l'agression sioniste

De nombreux Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier vendredi, au 217^e jour de l'agression sioniste, dans de nouveaux bombardements de l'armée d'occupation contre plusieurs quartiers et zones de la bande de Ghaza. Selon l'agence de presse Wafa, au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs et cinq autres ont été blessés, tôt vendredi, à la suite d'une frappe de missile de l'armée sioniste visant une maison dans



le centre ville de Ghaza. La même source a ajouté que six autres Palestiniens ont été blessés dans une frappe de l'aviation sioniste ciblant une maison appartenant à la famille Dadda, également au centre ville de Ghaza. Dans le même temps, les avions de l'armée sioniste ont mené des raids intensifs sur des maisons d'habitation dans les quartiers d'Al-Zaytoun, « Sabra, Nasr et Tal Al-Hawa », ainsi que sur le camp de réfugiés d'Al-Shati à Ghaza, provoquant de nombreux blessés et dégâts énormes, a, en outre, rapporté Wafa.

A Rafah, au sud de Ghaza, les avions de combat de l'armée d'occupation s'en sont pris, d'après l'agence de presse palestinienne, à plusieurs zones à l'est de la ville. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.904 martyrs et 78.514 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué, jeudi, les autorités palestiniennes de la Santé.

Le système de Santé dans la bande de Ghaza est à un point de rupture, prévient l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti hier que le système de santé dans la bande de Ghaza est au bord de l'effondrement complet en raison de l'arrêt du flux de carburant suite à la fermeture des postes frontalières de Rafah et Karm Abu Salem.

La porte-parole de l'OMS, Margaret Harris a fait ces remarques lors de la conférence de presse hebdomadaire au bureau des Nations Unies à Genève, évoquant la situation désastreuse dans la bande de

Ghaza assiégée, qui fait actuellement face à une attaque israélienne dévastatrice. Harris a déclaré que l'OMS avait soutenu certains centres de santé à Ghaza, notamment l'hôpital Nasser, suite à l'attaque terrestre israélienne contre Rafah le 6 mai. Elle a souligné que cette action a été menée « dans le cadre d'un plan d'urgence » malgré l'attaque terrestre contre Rafah, au sud de l'enclave palestinienne déchirée par la guerre en cours. Soulignant l'importance de l'arrivée du carburant dans la bande de Ghaza, Harris a déclaré : « Sans carburant, tout dans nos hôpitaux s'arrêtera et les traitements vitaux ne seront plus possibles ici. » Elle a ajouté : « Sans carburant, tout le système de santé s'effondrera », soulignant que la destruction de l'accès aux soins « sera catastrophique pour tout le monde ». Les troupes d'occupation israéliennes ont continué de fermer le point de passage commercial de Karm Abu Salem pour le sixième jour consécutif et celui de Rafah pour le quatrième jour. Israël a pilonné la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023. Depuis lors, la guerre israélienne a tué plus de 34 900 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, tandis que quelque 78 500 autres ont été blessés. Plus de sept mois après le début de la guerre génocidaire d'Israël, de vastes étendues de Ghaza étaient en ruines, poussant 85 % de la population de l'enclave au déplacement interne au milieu d'un blocus paralysant de nourriture, d'eau potable et de médicaments, selon l'ONU.*

K. H.

DANS LES UNIVERSITÉS SUISSES ET AUTRICHIENNES Les manifestations pro-palestiniennes se poursuivent

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les manifestations des étudiants pro-palestiniens se poursuivaient vendredi dans les universités suisses et autrichiennes, réclamant notamment la fin de l'agression sioniste contre Ghaza et le boycott des campus et universités sionistes, selon des médias sur place.

Rejoints par de centaines de leurs camarades, les étudiants pro-palestiniens munis de drapeaux de l'Etat palestinien ont scandé des slogans en faveur de la fin de l'agression sioniste à Ghaza et appelé les responsables de leurs universités à boycotter les campus et institutions de l'entité sioniste, ont relevé les mêmes sources.

A l'Université de Lausanne, des centaines

d'étudiants ont poursuivi leur protestation lancée le 2 mai et exigé que l'administration universitaire mette en œuvre un boycott académique des universités et des institutions sionistes.

Ils ont souligné que « leur mobilisation se poursuivrait si l'administration universitaire ne prenait pas de décisions strictes à l'encontre de l'entité sioniste ».

En Autriche, plusieurs manifestants se sont rassemblés près de l'église Votiv de la capitale Vienne pour dénoncer la dispersion de la manifestation estudiantine par la police sur le campus de l'université de Vienne.

Les manifestants ont brandi le drapeau palestinien et des banderoles sur lesquelles on pouvait notamment lire :

ONU Les "menaces" des officiels américains et israéliens contre la CPI favorisent la "culture de l'impunité"

« À l'heure où le monde devrait s'unir pour mettre fin au terrible bain de sang à Ghaza [...] il est désolant de voir des officiels de l'État menacer de représailles contre la Cour pour avoir poursuivi la justice internationale. Un groupe d'experts de l'ONU a exprimé ce vendredi sa « consternation totale » face aux déclarations faites par des officiels américains et israéliens « menaçant de représailles » contre la Cour pénale internationale (CPI), affirmant que de telles menaces favorisent la « culture de l'impunité ». À l'heure où le monde devrait s'unir pour mettre fin au terrible bain de sang à Ghaza et requérir la justice pour les personnes illégalement tuées, blessées, traumatisées ou prises en otages, depuis le 7 octobre, il est désolant de voir des officiels de l'État menacer de représailles contre un tribunal pour avoir poursuivi la justice internationale », ont déclaré des experts de l'ONU dans un communiqué. « Il est choquant de voir des pays qui se considèrent comme des champions de l'État de droit tenter d'intimider un tribunal international indépendant et impartial pour empêcher que la justice soit rendue », ont-ils ajouté. Les experts onusiens ont souligné que les menaces de représailles « violent les normes des droits de l'homme sur les attaques contre le personnel judiciaire et dépassent les limites acceptées de la liberté d'expression ». Ils ont exhorté les États à respecter l'indépendance de la CPI en tant qu'institution judiciaire et à protéger l'indépendance et l'impartialité de ceux qui travaillent au sein de la Cour. La semaine dernière, le Bureau du Procureur (BdP) a dénoncé des déclarations « menaçant de représailles contre la Cour ou contre le personnel de la Cour » pour les actions entreprises par le procureur. Le Bureau du Procureur a rappelé à tous les individus que « les menaces de représailles peuvent constituer une infraction contre l'administration de la justice au sens de l'article 70 du Statut de Rome ». Récemment, les autorités américaines et israéliennes ont fait des déclarations concernant la CPI, qualifiant les actions potentielles du procureur d'« anarchiques », de « honteuses », assimilant tout mandat d'arrêt éventuel à une agression « scandaleuse » et une « abomination ».

R. N.

« Les étudiants ne peuvent pas être réduits au silence ».

Depuis avril dernier, les universités américaines, canadiennes, britanniques, françaises et indiennes... ont été marquées par des manifestations rejetant la guerre sioniste contre Ghaza et exigeant que les administrations universitaires mettent fin à leur coopération académique avec les universités israéliennes.

Les manifestants, étudiants et professeurs, hommes et femmes, exigent également que leurs universités retirent leurs investissements des entreprises qui soutiennent l'occupation des territoires palestiniens et qui participent à l'armement de l'armée sioniste.

R. R.

Modernisation des paiements : l'Algérie mise sur le numérique

Face à l'évolution rapide du monde numérique, l'Algérie intensifie ses efforts pour intégrer la dynamique des paiements électroniques. Une récente réunion multisectorielle a jeté les bases de cette transition, promettant de transformer le paysage financier algérien.



MOOHTARIF :
**La nouvelle offre d'Algérie Télécom pour
booster les petites entreprises et startups**

Modernisation des paiements : l'Algérie mise sur le numérique

Face à l'évolution rapide du monde numérique, l'Algérie intensifie ses efforts pour intégrer la dynamique des paiements électroniques. Une récente réunion multisectorielle a jeté les bases de cette transition, promettant de transformer le paysage financier algérien.

L'Algérie, riche de ses ressources et de son héritage, est sur le point de franchir une nouvelle étape dans son parcours numérique. Sous l'impulsion des ministères des Finances et des Postes et Télécommunications, l'Algérie entend prendre le virage des paiements électroniques, une évolution numérique incontournable pour répondre aux exigences d'un monde toujours plus connecté. La réunion de coordination, présidée par le ministre des Finances, et le ministre des Postes et Télécommunications, Karim Bibi Triki, a rassemblé les acteurs clés du secteur financier et des télécommunications. Leur mission ? Élaborer une stratégie commune pour moderniser les services bancaires et promouvoir le paiement électronique. Une des préoccupations majeures abordées lors de cette réunion



était l'importance de la coopération entre les différentes entités. Le but ultime est d'offrir aux citoyens un système bancaire modernisé, efficace et surtout sécurisé. La mise en place d'une infrastructure technologique moderne reliée à un réseau commun est ainsi envisagée. Et ce, afin de soutenir les innovations en matière de systèmes d'information.

Mais la technologie seule ne suffit pas. Les ministres ont égale-

ment souligné l'importance de l'éducation financière du public. Sensibiliser les citoyens aux avantages du paiement électronique sera essentiel pour garantir la réussite de cette initiative. L'autre enjeu crucial de cette transition est la confiance. Il est impératif de renforcer les liens de confiance avec les utilisateurs, car c'est sur cette base que se construira le succès de toute modernisation des services financiers. En prévision des défis à

venir, des réunions trimestrielles se tiendront régulièrement. Elles permettront de suivre l'évolution des projets, d'identifier les obstacles éventuels et de garantir une mise en œuvre fluide et efficace des stratégies convenues. Avec ces initiatives, l'Algérie s'engage ainsi les besoins de ses citoyens et les tendances mondiales. Et ce, tout en affirmant son rôle en tant qu'acteur majeur dans la région.

ALGÉRIE TÉLÉCOM DÉVOILE EKOTEB

La bibliothèque virtuelle qui redéfinit la lecture

La technologie moderne infuse la culture de la lecture en Algérie avec le lancement de la bibliothèque électronique EKOTEB par Algérie Télécom, une aubaine pour les lecteurs passionnés, les chercheurs et les étudiants. On vous en dit plus, ce vendredi 3 novembre 2023. En effet, Algérie Télécom marque un nouveau chapitre dans le domaine de l'accès au savoir et à la culture avec la création d'EKOTEB. Sa bibliothèque électronique dédiée à enrichir l'expérience de la lecture chez les amateurs de livres en langue arabe. Dans une ère numérique en perpétuelle évolution, EKOTEB se présente comme un carrefour de la connaissance. Embrassant des

domaines aussi divers que la littérature, les arts, l'économie, ou encore les sciences. Accessible via un simple téléchargement sur la plateforme Android, EKOTEB rend la lecture flexible et fluide. En offrant la possibilité de parcourir ses ouvrages électroniques soit en direct soit en téléchargement pour une consultation hors ligne pendant la durée de l'abonnement. Cette flexibilité est une réponse aux besoins contemporains de mobilité et d'accessibilité à l'information.

EKOTEB : les prix du nouveau service d'Algérie Télécom
Les formules d'abonnement, pensées pour s'adapter aux diverses

exigences des utilisateurs, sont disponibles en trois durées : trois mois pour 1 900 DZD, six mois pour 3 000 DZD, et une année pour 4 500 DZD. Cette structure tarifaire met l'accent sur la volonté d'Algérie Télécom de rendre le service accessible à un large public.

Le processus d'abonnement est simplifié. Les utilisateurs peuvent acquérir leur abonnement en ligne via Idoom Market avec des moyens de paiement électroniques. Tels que la carte Edahabia ou les cartes CIB, ou physiquement auprès des agences commerciales d'Algérie Télécom. Une fois le ticket d'abonnement acheté, les utilisateurs sont invités à télécharger l'application

EKOTEB, à créer leur compte personnel. Et à entrer le code de leur ticket d'abonnement pour commencer leur voyage dans l'univers des livres électroniques.

L'introduction de cette bibliothèque électronique révolutionne, non seulement la manière dont les consommateurs algériens accèdent à la lecture. Mais promeut également une nouvelle ère d'inclusion numérique. Avec un potentiel de croissance significatif, EKOTEB pourrait devenir un pilier central dans la diffusion du savoir et de la culture en Algérie. Un vecteur essentiel dans l'éducation et un compagnon pour toute personne assoiffée de connaissance.

L'Algérie mise sur l'intelligence artificielle pour une révolution bancaire



L'intelligence artificielle s'annonce comme le pilier de la révolution bancaire en Algérie, incarnant une transformation qui promet d'optimiser l'efficacité et de redéfinir l'expérience client au sein du secteur financier. L'Algérie embrasse le futur de son économie avec l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) pour une révolution bancaire. Il s'agit d'une initiative soulignée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, qui voit dans cette technologie un moteur essentiel à la modernisation et à l'efficacité du secteur financier. L'annonce récente lors de la Journée mondiale de l'épargne à Alger marque ainsi une étape charnière vers un système bancaire réformé, soucieux de l'inclusion financière et résolu à intégrer l'éducation financière au cœur de son développement.

L'éducation financière est érigée en priorité, avec le lancement d'un programme national visant à inculquer les rudiments financiers dès le lycée. Celui-ci soutenu par un partenariat entre l'Association des Banques et Établissements Financiers et les secteurs de l'éducation et de la formation. Ces efforts pédagogiques aboutiront en effet à la création d'une plateforme nationale d'éducation financière. Un pas de plus vers la démocratisation de l'accès aux services financiers.

L'IA se présente alors comme un vecteur d'innovation, offrant une personnalisation des services à l'échelle individuelle. En s'armant d'algorithmes prédictifs, le secteur bancaire algérien pourra de ce fait affiner l'expérience client. Et ce, tout en renforçant la sécurité des transactions par une détection plus efficace des fraudes. Ces avancées ne se limitent pas à l'industrie bancaire : de nombreux secteurs marchands en ligne, y compris les sites de jeux d'argent, adoptent déjà ces technologies pour une meilleure conformité réglementaire et une expérience utilisateur optimisée.

La réforme s'annonce donc globale, touchant à la fois la structure opérationnelle des banques avec l'intégration de chatbots et d'assistants virtuels, et le cadre réglementaire. Assurant ainsi une protection accrue des données personnelles. L'Algérie, par la voix de son ministre des Finances, affirme son engagement à soutenir une transition technologique qui ne manquera pas de positionner le pays comme un acteur compétitif dans l'économie numérique globale. Cela tout en veillant à protéger et à servir au mieux ses citoyens.

En réponse à la dynamique mondiale du numérique, l'Algérie se lance dans un projet ambitieux : créer sa propre plateforme de réseau social national. Cette initiative, soutenue par les plus hautes instances du pays, marque une étape décisive vers l'autonomie numérique et la valorisation de l'identité algérienne sur la scène digitale.

Dans une ère où la numérisation s'imisce au cœur des échanges culturels et de la communication globale, l'Algérie se positionne comme acteur de cette transformation. Le ministre de la Communication, Mohammed Lagaab, a récemment affirmé devant l'Assemblée Populaire Nationale (APN) que les plus hautes autorités d'Algérie soutiennent l'élaboration d'une plateforme algérienne de réseau social national. L'annonce vient de ce fait concrétiser l'ambition nationale de forger un espace numérique propre à l'Algérie, portée par le Président de la République lui-même. L'initiative de créer un réseau social « made in Algeria » ne relève pas seulement d'une réponse aux aspirations des législateurs. Elle est en effet une pierre angulaire dans la politique de souveraineté numérique



prônée par le président Abdelmadjid Tebboune. Cette plateforme de réseaux sociaux se veut un tremplin pour la diffusion de la culture et des valeurs algériennes, ainsi qu'un outil pour consolider la communication interne. Avec cet élan vers l'autonomie numérique, l'Algérie suit les pas d'autres nations qui ont déjà franchi le cap vers l'indépendance digitale.

Réformes législatives pour la presse et l'expression numérique

Parallèlement, Mohammed Lagaab a souligné les efforts législatifs entrepris avec le pro-

jet de loi sur la presse écrite et électronique. L'objectif annoncé est double : structurer le secteur et accroître la performance des médias nationaux. L'approche se veut pragmatique et réactive, avec la promesse d'autorisations immédiates pour la création de nouvelles entités médiatiques, sous réserve de conformité aux normes établies. La réforme envisagée pourrait donc être un catalyseur pour un paysage médiatique plus dynamique et transparent.

Enjeux et perspectives

Cette démarche audacieuse place de ce fait l'Algérie au

cœur des discussions sur la souveraineté numérique. La mise en place d'une plateforme de réseaux sociaux nationale et la réforme de la législation sur la presse sont des pas en avant significatifs. Ils annoncent un futur où la technologie et l'information seraient ancrées dans un cadre national renforcé. Favorisant ainsi l'épanouissement d'une identité numérique algérienne distincte. Cela pourrait transformer la manière dont la société algérienne communique et interagit avec le monde. Et ce, tout en préservant et en mettant en avant ses valeurs et sa culture unique.

Signature d'un protocole d'accord entre Algérie Télécom et le CIP

Algérie Télécom et le Centre international de presse (CIP) ont signé jeudi un protocole d'accord marquant le début d'une "collaboration prometteuse visant à renforcer le secteur des médias et de la communication en Algérie", indique un communiqué de

l'entreprise Algérie Télécom. Le protocole d'accord, signé par le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, et le directeur général du CIP, Mourad Benredouane, s'inscrit dans "la continuité des efforts conjoints pour contribuer de manière

significative au développement des deux secteurs stratégiques, tout en renforçant les liens entre les deux institutions", précise le communiqué. La collaboration entre Algérie Télécom et le CIP permettra, ajoute la même source, de "mettre en commun les

ressources et les expertises des deux entités, notamment en ce qui concerne la couverture médiatique, l'organisation d'événements nationaux et internationaux, ainsi que la formation dans les domaines journalistique et technologique".

MOOHTARIF : L'offre d'Algérie Télécom pour booster les petites entreprises et startups

Dans une initiative audacieuse, Algérie Télécom dévoile MOOHTARIF, un nouveau forfait révolutionnaire conçu spécifiquement pour les petites entreprises, les startups et les professionnels indépendants.

L'univers des affaires en Algérie connaît une avancée significative avec le lancement de MOOHTARIF par Algérie Télécom. Ce forfait, spécialement élaboré pour répondre aux besoins des petites entreprises, des startups, et des travailleurs indépendants, marque un tournant dans l'offre de services de communication dans le pays. On rapporte pour vous plus de détails, à cet égard dans ce passage du mardi 31 octobre 2023. Le service en question se présente comme une aubaine pour les professionnels en quête de solutions



de télécommunication adaptées et performantes. Ce package inclusif offre, en effet, une variété de services taillés pour les exigences spécifiques des entreprises de toutes tailles. Que vous soyez dans le commerce, la technologie ou les services, MOOHTARIF est conçu pour s'aligner parfaitement

avec les différents secteurs d'activité.

La pierre angulaire de ce nouveau forfait est l'accès à un internet à très haut débit, allant jusqu'à 300 mégas. Permettant ainsi une navigation fluide et rapide, essentielle à l'efficacité professionnelle. En plus de l'internet, l'offre inclut un

service de téléphonie fixe illimité, crucial pour maintenir une communication constante et fiable avec les clients et partenaires.

**MOOHTARIF :
la révolution numérique
d'Algérie Télécom pour
les entrepreneurs !**

L'établissement de télécom-

munication a également simplifié le processus d'abonnement à MOOHTARIF. Les intéressés peuvent souscrire à ce service soit en remplissant un formulaire électronique via un lien fourni, soit en se rendant directement dans une agence commerciale. Cette flexibilité dans la souscription assure que les entreprises de toutes tailles peuvent facilement bénéficier de ces services novateurs.

Avec le lancement de cette offre, Algérie Télécom ne se contente pas de fournir un simple service. Mais propose une solution complète qui pourrait révolutionner la manière dont les petites entreprises et les startups algériennes abordent le monde numérique. Cette initiative représente non seulement un pas en avant pour la société de télécommunications, mais aussi pour l'écosystème entrepreneurial du pays, promettant une nouvelle ère de croissance et d'innovation numérique en Algérie.

Algérie Poste renforce la protection des données et simplifie la consultation de solde

Face à l'ère numérique et ses défis, Algérie Poste prend des mesures significatives pour renforcer la sécurité et la protection des données personnelles des utilisateurs de la carte Edahabia, tout en facilitant l'accès aux informations de compte. Dans un monde de plus en plus connecté, la sécurité des données personnelles devient un enjeu majeur pour les institutions financières et leurs clients. Conscient de cette réalité, Algérie Poste a récemment lancé une campagne de sensibilisation, soulignant l'importance de la vigilance concernant la protection des données sensibles liées à l'usage de la carte Edahabia. Cette initiative reflète la responsabilité croissante des établissements financiers dans la protection des informations client. La carte Edahabia, essentielle dans la gestion quotidienne des transactions financières de nombreux Algériens, devient ainsi le centre d'une attention particulière. L'utilisation accrue de la carte



soulève des préoccupations en matière de confidentialité et de sécurité. L'avertissement d'Algérie Poste sur sa plateforme Facebook indique une prise de conscience institutionnelle et un engagement vers la protection des consommateurs. Le risque principal mis en avant par AP est le partage des données personnelles, et plus spéci-

quement du code « OTP ». Ce dernier, souvent utilisé dans les transactions et l'authentification. Il s'agit d'une clé vers la sécurité des comptes et des informations financières. En cas de divulgation, les conséquences peuvent être désastreuses, allant de la fraude financière à des atteintes plus larges à la vie privée.

En réponse à ces risques, Algérie Poste n'a pas seulement choisi de sensibiliser ses clients, mais aussi de mettre en place des moyens efficaces pour vérifier le solde des comptes en toute sécurité. L'utilisation d'applications mobiles telles que « Poste Mobile » et « ECCP », le service clientèle via le 1530, le service SMS de Mobilis, et les guichets automatiques sont autant de méthodes offertes aux clients pour une gestion pratique et sécurisée de leurs finances.

Ces développements chez l'établissement public indiquent une évolution positive dans le domaine de la sécurité des informations financières. Soulignant à la fois l'importance de la sensibilisation du public et l'adoption de technologies facilitant une gestion sûre et pratique des finances personnelles. La démarche de l'institution confirme sa responsabilité dans la protection des clients tout en offrant des services adaptés à l'ère numérique.

BÉCHAR

Journée "Portes ouvertes" sur les sports militaires



Une journée "Portes ouvertes" sur les sports militaires a été organisée jeudi au complexe sportif régional de la 3e Région militaire (3e RM) Chahid Laoufi-Abdelkarim à Béchar dans le but de faire connaître le développement de la pratique sportive au sein de l'Armée nationale populaire (ANP).

Cette manifestation, dont le coup d'envoi a été donné au nom du Commandant de la 3e RM, par le chef d'état-major de cette RM, le général Sahnoun Tayeb, en

présence d'un public nombreux dont des responsables du secteur de la jeunesse et des sports et des élèves, tous paliers confondus, a été marquée par des exhibitions dans plusieurs disciplines sportives, dont la boxe, le karaté, le karaté-do et le judo, de l'équipe de l'école des cadets de la nation et une équipe cynotechnique de la Gendarmerie nationale.

Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation, le même officier supérieur a souligné que "cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre du rapprochement de l'ANP des citoyens, au titre du raffermissement du lien Armée-Nation, vise essentiellement à faire connaître au public les réalisations et performances des athlètes militaires dans les compétitions nationales et internationales".

Et d'ajouter que le Haut commandement de l'ANP accorde un intérêt majeur à la promotion et le développement de la pratique sportive à tous les niveaux et ce, dans le cadre de la préparation physique des éléments des différentes armes.

Des expositions permettent aux visiteurs de connaître amplement les activités sportives et physiques au sein des unités de la 3e RM, ainsi que du développement qu'a connu le sport militaire à travers le pays.

Retenue dans le cadre du plan de communication de l'ANP 2023-2024, cette manifestation porte l'ouverture de l'institution militaire sur la société et la sensibilisation du citoyen sur les grands acquis réalisés par l'institution militaire dans le domaine sportif, selon les organisateurs.

TUNNELS HISTORIQUES D'ORAN

Plaidoyer pour l'intensification des études et recherches

La ville d'Oran possède un nombre « important » de « tunnels historiques » auxquels les chercheurs doivent s'intéresser en intensifiant les recherches, a affirmé, jeudi, le chercheur et spécialiste du patrimoine, Massinissa Ourabah, lors d'une conférence consacrée à ces sites.

Le conférencier a précisé, lors de cette rencontre organisée au Musée Ahmed-Zabana d'Oran à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), que la capitale de l'ouest du pays abrite « un nombre important de tunnels datant de plusieurs époques, dont ceux réalisés durant les deux périodes d'occupation de la ville par les Espagnols, durant l'époque ottomane », ajoutant que « ces tunnels avaient été réutilisés par le colonisateur français ».

La prolifération de ces tunnels s'explique par le fait que

la ville d'Oran abrite un système de fortification constitué de citadelles et de murailles, qui a été inclus dans la liste du patrimoine national, a ajouté M. Ourabah, qui est, par ailleurs, un cadre de la wilaya d'Oran de la Culture et des Arts chargé du patrimoine. La nature géomorphologique du territoire de la ville a fortement contribué à faciliter les travaux d'excavation pour la réalisation de ces « tunnels », qui est considéré comme partie intégrante du patrimoine matériel que les chercheurs doivent étudier, a-t-il déclaré.

Les sorties ayant ciblé l'exploration des « tunnels » d'Oran, effectuées dans le passé, ont révélé leur existence en nombre important, notamment au niveau des quartiers Cholet et Sidi El Houari, qui relient plusieurs forts, notamment Rosalcazar, constitué de diverses voies d'accès, dont

une était utilisée par le Bey Mohamed El Kébir pour se rendre à la mosquée du Pacha, a encore fait savoir M. Ourabah.

Durant la période coloniale française, ces « tunnels historiques » avaient été utilisés comme refuges, notamment durant la Seconde Guerre mondiale par l'armée de Vichy alliée des Allemands pour faire face à l'attaque menée par la flotte britannique, en 1940, sur la base de Mers El Kebir, a expliqué le conférencier.

A l'occasion du Mois du patrimoine, célébré cette année sous le slogan « Le patrimoine culturel et la gestion des périls dans un contexte de crises et de catastrophes naturelles », le Musée public national Ahmed-Zabana a organisé une série d'activités marquées par une forte présence de chercheurs et de personnes ayant pour centre d'intérêt le patrimoine.

MOSQUÉE PÔLE D'ANNABA

Lancement des travaux

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a donné, jeudi, le coup d'envoi officiel des travaux de réalisation de la mosquée pôle d'Annaba sur la colline de Boukhadra, dans la commune d'El Bouni, en présence d'imams, de la société civile, des partenaires du secteur et de citoyens.

Dans une déclaration à la presse sur site, le ministre a affirmé que « la mosquée pôle d'El Bouni constituera un édifice religieux supplémentaire au service de la religion et de promotion de leur rôle au travers un discours religieux de juste milieu et la formation d'une société qui préserve son identité et concorde avec le processus de développement du pays ».

Belmehdi a relevé à ce propos que « la coïncidence du lancement des travaux de ce projet religieux structurant avec la célébration par l'Algérie de la Journée nationale de la Mémoire et de l'anniversaire des massacres du 8 Mai 1945 qui nous rappellent les sacrifices des enfants de ce pays traduit la fidélité envers le message des chouhada et la confirmation de la rectitude de la voie empruntée par l'Algérie vers un progrès multidimensionnel ».

Lors de son suivi de l'exposé sur ce projet, dont la réalisation au délai fixé à 22 mois a été confiée à l'entreprise publique Batimetal, le ministre a exhorté au « respect des délais et des normes de qualité », saluant les mesures prises tels que l'usage rationnel de l'eau, le recours à l'énergie renouvelable et l'exploitation intelligente des espaces pour diverses activités culturelles, intellectuelles et touristiques à même de faire de « la mosquée pôle un phare qui rayonnera sur toute la région ».

Cette mosquée conçue pour accueillir 12.000 fidèles s'étend sur plus de 7 hectares, dont 6.600 m² bâtis sur quatre niveaux avec un minaret de 70 mètres de haut, selon sa fiche technique. L'édifice comprend également deux salles de prière, un Mihrab, des balcons, un bâtiment administratif, une salle de conférence de 300 places en plus d'autres structures d'activités culturelles, commerciales et de service.

Le ministre a assisté au début de sa visite à une partie des travaux d'une journée d'étude sur les massacres du 8 Mai 1945 intitulée « le génocide, une mémoire ineffaçable » et organisée au palais de la culture Mohamed- Boudiaf par la Direction locale des affaires religieuses avant de visiter la mosquée Abou Merouane Charif dans la vieille ville d'Annaba qui comprend une mosquée dont la construction date de l'an 1033.

INDUSTRIE

Un projet de fabrication locale d'aluminium en cours d'étude

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé, jeudi à Alger, l'étude en cours d'un projet de fabrication locale d'aluminium en partenariat entre le Holding "Imetal" et un producteur africain de bauxite, qui est la matière première utilisée dans la production.



Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, sous la présidence de Ali Talbi, vice-président du Conseil, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, M. Aoun a déclaré que "dans le cadre du développement des projets de transformation locale des matières premières, un partenariat sera établi entre Imetal, des privés et un producteur africain de bauxite pour mettre en place une industrie d'aluminium".

Le partenariat avec un producteur de bauxite, une matière inexistante en Algérie, permettra la mise en place d'une industrie qui répondra aux besoins du marché national en aluminium et réduira la facture d'importation de cette matière, a-t-il précisé. Toutefois, poursuit le ministre, la fabrication de l'aluminium à partir de bauxite est "polluante", ce qui nécessite de prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver l'environnement.

Concernant l'industrie sidérurgique en Algérie, M. Aoun a indiqué qu'elle a réalisé "un grand saut qualitatif", après que les exportations ont atteint près d'un milliard de dollars.

Il a indiqué que l'Etat a adopté une stratégie visant à développer les grands secteurs industriels, tels que la sidérurgie, à travers l'exploitation de toutes les ressources naturelles, industrielles et humaines, afin de faire sortir cette filière de la dépendance à

l'égard des intrants importés, notamment après l'entrée en production du projet Gara Djebilet, qui évitera à l'industrie algérienne d'importer le minerai de fer à l'avenir.

A cet égard, il a relevé que son secteur œuvrait à accompagner tous les opérateurs économiques activant dans le domaine des industries sidérurgiques et minières, "qui connaissent des difficultés et des contraintes et ce, dans le but de protéger le produit national contre les importations aléatoires".

Lancement de la fabrication de tôles métalliques pour l'industrie automobile à Oran avant la fin de 2024

Le ministre a affirmé que les pouvoirs publics œuvraient, dans le cadre de leur attachement aux acquis socioéconomiques, à accompagner le Complexe Sider El Hadjar, un pionnier de l'industrie sidérurgique, pour lui permettre de reconquérir sa position au sein du tissu industriel national et contribuer au développement économique national, à travers la concrétisation d'un plan de développement devenu aujourd'hui "nécessaire" pour se mettre au diapason des transformations technologiques et énergétiques. M. Aoun a précisé que l'objectif principal du plan de développement du

Complexe est l'augmentation des capacités de production, ainsi que la diversification des produits de sidérurgie de haute valeur ajoutée et de qualité supérieure.

Le ministre a rappelé que la première pierre a été posée, récemment, pour l'exploitation du projet de mine de zinc et de plomb de Tala-Hamza de Oued Amizour (Béjaïa), qui contient des réserves exploitables estimées à 34 millions de tonnes pour 20 ans, ce qui est à même de développer cette filière.

D'autre part, il a indiqué que l'Algérie est passée ces trois dernières années d'un pays importateur à un pays exportateur dans le domaine de l'industrie sidérurgique, mais "des besoins persistent encore en certains types, comme les plaques métalliques utilisées dans l'industrie automobile". Dans ce cadre, le ministre a annoncé que "le complexe d'Oran entamera la production de cette matière avant la fin de l'année en cours".

Répondant à une autre question sur le sort de la zone d'activités de la wilaya d'El Ménéa, le ministre a précisé que cette zone est une priorité de la commune, et de ce fait, l'opération de son réaménagement incombe aux autorités locales, notamment les services de la commune d'El Ménéa.

PLACEMENT COLLECTIF

La Cosob lance une consultation pour enrichir le projet de texte réglementaire

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a lancé une consultation destinée aux acteurs du secteur financier pour enrichir un projet de texte organisant et encadrant la constitution des Organismes de placement collectif en capital (OPC), a-t-elle annoncé, jeudi, dans un communiqué.

Ces véhicules d'investissement, regroupant les fonds communs de placement à risque (FCPR) et les sociétés d'investissement à capital risque (SICAR), constituent des moyens alternatifs de financement pour les PME, les start-up et l'économie nationale dans son ensemble, explique la même source.

La consultation réunit l'ensemble des acteurs de la place financière d'Alger, dont les banques, les intermédiaires en opérations de Bourse, l'Union algérienne des assurances, les sociétés de capital-risque, la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV) et le dépositaire central des titres.

Une première séance de travail s'est tenue au siège de la Cosob, mercredi dernier, dans le cadre de cette consultation dont l'objectif principal est de recueillir les avis, les suggestions et les contributions des parties prenantes afin d'enrichir le projet de règlement et de garantir qu'il soit efficace, transparent et conforme aux meilleures pratiques internationales en la matière.

Selon la Cosob, ce type de véhicules d'investissement permet de "mobiliser l'épargne publique et la transformer en investissements réels, de diversifier les sources de financement, de stimuler la croissance économique et de répondre ainsi aux objectifs tracés par les pouvoirs publics en matière de développement économique".

ALGÉRIE POSTE

Le réseau des DAB sera renforcé avec 1.000 nouveaux appareils

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a annoncé, jeudi, que le réseau des Distributeurs automatiques des billets (DAB) d'Algérie Poste sera renforcé avec 1.000 nouveaux distributeurs. S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales à des membres du Gouvernement, présidée par le vice-président, Ali Talbi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar, le ministre a indiqué que "l'appel d'offres

pour la fourniture de plus de 1.000 DAB d'Algérie Poste est en cours".

Et de souligner que le réseau des DAB "a augmenté de 42%, durant les deux dernières années, au moment où il ne dépassait pas 1.400 appareils en 2020". M. Bibi Triki a, par ailleurs, fait savoir que son secteur "porte un intérêt particulier à l'encouragement des mécanismes de l'e-paiement, en vue d'éviter le déplacement des citoyens aux bureaux de poste et limiter la circulation des billets, en adoptant les mécanismes de paiement en

ligne et via l'application BaridiMob". Le ministre a, en outre, fait état de 13 millions de citoyens titulaires d'une carte magnétique, à travers le pays, qui leur permet de régler leurs factures et procéder aux différentes prestations commerciales et administratives.

Il a, à cette occasion, relevé que la rentrée universitaire de l'année 2023-2024 a vu l'utilisation par 1.700.000 étudiants de la carte magnétique.

Concernant le plafonnement des retraits financiers à 200.000 DA/jour à travers les bureaux de poste, le

Premier responsable du secteur a estimé que cette mesure "a prouvé son efficacité", notamment lors des occasions et fêtes qui connaissent une grande affluence des citoyens pour le retrait en espèces, ajoutant que le réseau postal compte 4.300 bureaux de poste à travers le territoire national. Le ministre a assuré que les services chargés du suivi des données monétiques fonctionnent de façon continue pour la prise des mesures adéquates afin d'améliorer l'utilisation des chèques postaux.

MAROC-GATE

La justice belge ouvre enfin une enquête sur les ingérences makhzeniennes

La justice belge s'est enfin résolue à ouvrir une instruction sur les « ingérences » marocaines dans les prises de décisions de nombreux eurodéputés, élus et hauts responsables européens.

Le terme « ingérence » est en fait un euphémisme qui désigne la corruption et le chantage dont usent les diplomates et les barbouzes marocains pour « forcer » l'Union Européenne à fermer les yeux sur son occupation du Sahara Occidental, ainsi que sur ses nombreux abus en matière d'atteintes aux droits de l'Homme.

« La RTBF s'était intéressée au rôle du député socialiste Hugues Bayet, président du comité belge soutenant le plan d'autonomie du Maroc au Sahara occidental. L'Office central pour la répression de la corruption avait repris les divulgations pour rédiger un procès-verbal », rapporte ce vendredi la presse occidentale. Nul doute que l'état juridique et politique est en passe de se resserrer sur les gens du Makhzen, dont les méthodes mafieuses sont désormais connues et dénoncées par tous. « Selon Le Soir et la RTBF, en effet,



le parquet de Bruxelles a ouvert une information judiciaire relative à de possibles ingérences marocaines en Belgique », détaille encore la même source.

Et de relever fort à propos que « L'affaire semble déjà constituer un nouveau Marocgate, alors que le Maroc était déjà largement cité lors de l'affaire du Qatargate touchant le Parlement européen. » Il faut dire en effet que les abus

criminels des diplomates marocains ne constituent pas une exception, mais relèvent bel et bien d'une règle de conduite systématiquement suivie par la diplomatie marocaine. Preuve en est les centaines de documents confidentiels des Affaires Étrangères marocaines et de leurs services secrets, évoquant de manière explicite de nombreux cas de corruption et de chantage à l'endroit de hauts dirigeants

européens, africains et sud-américains. « Le ministère public (belge) a confirmé aux deux médias qu'« une enquête à l'information a été ouverte par le parquet de Bruxelles à la fin mars 2024, mais on ignore actuellement pour quel chef le parquet a lancé cette enquête », développent encore les mêmes sources, qui ne se risquent pas à parler de corruption, sachant que les faits sont particulièrement accablants pour le Makhzen.

« Fin décembre, l'Office central pour la répression de la corruption (OCRC) avait rédigé un procès-verbal, reprenant des divulgations faites lors de l'émission Investigation de la RTBF, sur le thème « La Belgique sous influence? »

Lors de ce magazine, diffusé le 6 décembre dernier, il était question d'influences de la diplomatie marocaine en Belgique et, potentiellement, de faits d'ingérences et de corruption publique.

Le magazine Investigation épingle particulièrement deux parlementaires belges, qui défendent les positions du Maroc sur certains dossiers internationaux, dont celui-là. La députée bruxelloise Latifa Aït-Baala (MR) aurait produit des films sur le Sahara occidental avec l'aide du ministère des Marocains résidents à l'étranger. Ces films, qui relèveraient de la propagande selon les experts en droit international sollicités par la RTBF, ont été diffusés à la Chambre et au Parlement européen. Le député fédéral PS Hugues Bayet, président du comité belge qui soutient le plan d'autonomie du Maroc au Sahara occidental, est aussi dans le collimateur de l'émission.

« Il défend cette cause, aux côtés de l'ambassadeur du Maroc en Belgique ». Ce énième scandale juridico-politique vient s'ajouter à de nombreux autres.

Cela, au moment où la cause sahraouie connaît un regain de dynamique politique et médiatique depuis la conférence internationale de Boujdour, dans les camps de réfugiés, organisée par l'Union des Écrivains et Journalistes Sahraouis au début de ce mois, et dont nous avons largement rendu compte en son temps.

R. I. / Agences

CULTURE DE CANNABIS

Le Maroc premier producteur mondial

Premier producteur mondial de résine de cannabis, le Maroc veut consolider sa « vile place » et mobiliser de nouvelles recettes financières à travers l'augmentation par neuf fois des superficies dédiées à la culture de cette substance mortelle et la promotion du secteur pour inciter les opérateurs étrangers à investir dans ce qui est pompeusement considérée comme une « industrie locale ». Dernièrement, le Royaume, par le biais de l'Agence marocaine de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC), a révélé avoir accordé des autorisations pour la culture et la production de cannabis couvrant une superficie totale de 2552 hectares, soit 9 fois plus que la surface qui y était consacrée, l'année dernière. De plus, l'Agence compte même mener, dans les prochains jours, une campagne pour inciter les opérateurs étrangers à investir dans l'industrie locale. Cette agence de régulation, chargée, à l'origine, de contrôler la chaîne de production, de l'importation des semences jusqu'à la commercialisation, prévoit de mener des missions commerciales lors de 3 grands événements dédiés à la filière à l'étranger en 2024, selon les informations relayées par la presse marocaine. Lors des missions programmées dans le cadre de ces événements, l'ANRAC compte promouvoir le secteur en mettant en avant « les atouts et le potentiel de l'offre marocaine », a précisé la même source. C'est que l'enjeu pour le Maroc est de taille: permettre d'engranger des millions, voire des milliards de dollars. En effet, les revenus générés du trafic de cette substance représentent au Maroc la plus importante source de devises dans l'économie. Selon les estimations du ministère marocain de l'Intérieur, les revenus d'exportation générés par le marché licite du cannabis oscil-

leraient entre 4,2 et 6,3 milliards de dollars à l'horizon 2028.

Nourrir la Corruption

Toutefois, dans un ouvrage consacré à « l'économie de la drogue et réseaux de corruption au Maroc », deux chercheurs européens ont affirmé que les profits générés par le trafic de haschisch et de drogue dure sont d'une ampleur financière telle qu'ils permettent au Royaume de nourrir la corruption. Une étude de l'initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée a évalué la production marocaine annuelle de cannabis à plus de 700 tonnes, pour une valeur de 23 milliards de dollars. « Les profits de la drogue sont à l'origine de réseaux de corruption et de clientélisme allant du village aux plus hauts niveaux des autorités de l'Etat et que ces réseaux se prolongent jusqu'en Europe », a souligné l'étude. En 2022, le Maroc a adopté une loi autorisant le cannabis « thérapeutique. » Cependant, la réalité de la culture du cannabis au Maroc est encore aujourd'hui largement illégale. La survie de milliers de personnes, notamment au rif, dépend de cette activité. En 20 ans, la région avantageusement située aux portes de l'Europe, est devenue son grenier à kif. La demande mondiale explosant, les zones de culture se sont en effet étendues dans cette région. En dépit de la pression internationale, le royaume a toujours toléré cette pratique, tirant avantage de la manne économique non négligeable qu'elle représentait et de la paix sociale qu'elle permettait d'instaurer dans cette région, traditionnellement frondeuse. En avril, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a tiré la sonnette d'alarme sur la forte hausse que connaît le trafic de drogue au Sahel, précisant que la résine de

cannabis, une des trois drogues les plus répandues dans la région, provient du Maroc où une augmentation de la production a été signalée. Dans un rapport intitulé « Trafic de drogue au Sahel : Evaluation de la menace de la criminalité transnationale organisée », l'organisme onusien a souligné qu'un nombre croissant de saisies record de cocaïne impliquant des pays du Sahel ont fourni la preuve d'un trafic à grande échelle à travers la région. « D'une moyenne de 13 kg par an sur la période 2015-2020, la quantité de cocaïne saisie au Sahel est passée à 41 kg en 2021 et 1466 kg en 2022, l'essentiel étant signalé par le Burkina, le Mali et le Niger », a précisé le rapport de l'ONUDC. Des données des pays du Sahel montrent que « la résine de cannabis trafiquée dans la région provient généralement du Maroc où une augmentation de la production a été signalée, atteignant environ 901 tonnes en 2022 », a indiqué le rapport, relevant que cette drogue est « généralement destinée aux pays d'Europe occidentale et du Nord. »

« Au-delà de la route directe entre l'Espagne et le Maroc, la résine de cannabis est surtout acheminée par voie terrestre du Maroc vers la Mauritanie, le Mali, le Burkina, le Niger et le Tchad », fait savoir l'ONUDC qui révèle l'existence d'une autre « voie maritime alternative allant du Maroc aux portes du golfe de Guinée. » En mars dernier, le journal espagnol « El Espanol » a révélé un nouveau scandale autour d'un trafic de drogue entre la Péninsule ibérique et le Maroc, accusant la marine royale marocaine de complicité dans ce trafic à travers la participation de ses patrouilleurs à l'opération d'introduction des stupéfiants en Espagne.

R. I. / Agences

ASIE

L'Inde termine le retrait de ses soldats aux Maldives

L'Inde a terminé vendredi le retrait ses 27 derniers soldats stationnés aux Maldives, date butoir fixée par Mohamed Muizzu, nouveau président de l'archipel de l'océan Indien, a déclaré aux médias un responsable du ministère des Affaires étrangères. Il s'agit du troisième et dernier groupe de forces de sécurité indiennes à quitter les Maldives, a indiqué le responsable, cité par ces médias. Les Maldives se sont engagées jeudi à entretenir une « amitié durable » avec New Delhi, à la veille de la date-butoir fixée à l'Inde par M. Muizzu pour qu'elle rapatrie ses soldats. En visite officielle à New Delhi, le ministre des Affaires étrangères maldivien, Moosa Zameer, a adopté jeudi une attitude conciliante, affirmant que son déplacement marquait une « nouvelle initiative de collaboration, symbole d'une amitié durable et d'objectifs communs. »

R. I. / Agences

COUPE DE BELGIQUE
Amoura remporte le trophée avec l'Union Saint-Gilloise



L'attaquant international algérien, Mohamed Amine Amoura, a remporté, jeudi, la Coupe de Belgique de football avec l'Union Saint-Gilloise, vainqueur face à Antwerp (1-0), en finale disputée au stade Roi Baudouin à Bruxelles.

L'unique but de la partie a été inscrit par l'international japonais, Koki Machida, dans le temps additionnel de la première période (45e+1). Il s'agit de la troisième Coupe nationale remportée par les Unionistes. Le dernier succès dans cette compétition remontait à 1914.

Titularisé, Amoura a cédé sa place dans le temps additionnel (90e+6) à son coéquipier ivoirien, Lazare Amani. Il s'agit du premier titre pour Amoura sous les couleurs du club belge, qu'il avait rejoint l'été dernier pour quatre saisons, après deux années passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus onéreux de l'histoire du club saint-gillois. L'ancien joueur de l'ES Sétif avait déjà disputé deux finales de la Coupe de Suisse. La première avait été remportée en 2022 face au FC Saint-Gall (4-1), avant de perdre son trophée une année plus tard face aux Young Boys (2-3).

Cette saison, Amoura compte 21 buts et trois passes décisives, toutes compétitions confondues. Les joueurs de l'entraîneur allemand, Alexander Blessin, sont toujours en course pour un doublé Coupe/Championnat. A trois journées de la fin des play-offs, ils accusent un retard de trois points sur le Club Bruges qu'ils affrontent, lundi, lors de la prochaine journée.

LIGUE 1 MOBILIS

Le derby MCA-USMA le 17 mai au stade 5-juillet

Le « big derby » algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, comptant pour la 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le vendredi 17 mai au stade olympique du 5-juillet (18h00), selon la programme dévoilé, ce jeudi, par Ligue de football professionnel (LFP), sur son site officiel.

Lors du match aller, disputé le 29 décembre dernier au même stade, les deux équipes se sont neutralisées (0-0). Cette 26e journée sera marquée, également, par le choc du haut du tableau entre le CS Constantine et le CR Belouizdad, dans ce qui sera



un duel alléchant pour la place de dauphin. La LFP a décidé de programmer l'ensemble des huit matchs de cette journée le vendredi 17 mai. Pour rappel, trois matchs

de mise à jour du calendrier restent à programmer : MC Oran- USM Alger (22e J), USM Alger-ES Ben Aknoun (23e J), et CS Constantine-USM Alger (24e J). Au terme

de la 24e journée, le MCA caracole en tête du classement avec 56 points, à 13 longueurs, provisoirement, de son dauphin, le CS Constantine (2e, 43 pts).

COUPE DU MONDE-2024 DE PARA-POWERLIFTING

Une médaille d'argent pour Hocine Bettir

L'athlète algérien, Hocine Bettir, a remporté la médaille d'argent à la Coupe du Monde para-powerlifting (messieurs et dames), jeudi à Pattaya en Thaïlande, une avant-dernière étape de qualification aux Jeux paralympiques de Paris-2024, alors sa compatriote, Samira Guerioua, s'est contentée de la 4e place. Engagé dans la catégorie des 65kg, Bettir a réussi une charge de 190kg à son premier essai, avant d'échouer, à deux reprises, dans sa tentative au niveau d'un poids de 200kg, ce qui lui a permis, toute de même, de monter sur la seconde marche du podium. La médaille d'or du concours est revenue à l'Indien, Ashok, 197kg et le bronze à l'Ouzbek, Sanjar Ollaberganov (175kg). Pour sa part, Samira Guerioua

(45kg) a terminé son concours au pied du podium, en prenant la 4e position, pour une charge à 87kg. Elle a été devancée par, respectivement, la Kazakhe, Gulim Kurmanbayeva (89kg), et la Colombienne, Maria Jose Movillaperea (90kg).

Dans les catégories des 49kg et 59kg, les Algériens Hadj-Ahmed Beyor et Aymen Khodja se sont classés en 5e position de leurs catégories face à une bonne concurrence d'athlètes venus tous pour se rapprocher des qualifications aux Jeux Paralympiques de Paris. Dans sa catégorie des 49kg, les trois tentatives réglementaires de Hadj-Ahmed Beyor se sont arrêtées à 140kg, puisque l'athlète n'a pu pousser 146kg à deux reprises. Le podium de cette

catégorie de poids a été partagé par le Vietnamiens, Cong Le Van (168kg), suivi de l'Indien, Parmjeet Kumar (162kg), et le Cubain, Gonzalez Rodriguez (155kg).

De son côté, le jeune Aymen Khodja (59kg) n'a pu faire mieux que son compatriote, terminant 5e avec sa meilleure charge (158kg). Le concours a été remporté par l'Irakien, Mastafa Radhi (205kg), devant le Mexicain, Herbet Aceituno (187kg) et le Kazakh, Stanislav Shakiyev (173kg).

A Pattaya, l'Algérie était représentée par quatre para-powerlifters, dont une fille, qui avaient la mission de se rapprocher davantage de la qualification aux Joutes de Paris, prévus du 28 août au 8 septembre prochains.

ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL 2024 FILLES U17

La sélection algérienne s'installe au Maroc

La sélection algérienne U17 de football est à pied d'œuvre dans la ville marocaine de Berkane, en prévision de son match contre son homologue du Maroc, qui se jouera vendredi soir, pour le compte des éliminatoires du Mondial 2017 de cette catégorie d'âge.

« La sélection nationale U17 féminine est arrivée à son lieu d'hébergement à Saïdia, au Maroc ce mercredi soir en prévision de son match aller face à la sélection locale comptant

pour le 3eme et avant dernier tour des éliminatoires du Mondial 2024, programmé ce vendredi 10 main 2024 au stade municipal de Berkane (20h). Après une nuitée passée à Casablanca (mardi), les poulines de l'entraîneure nationale, Ouahiha RAHAL, ont rallié l'aéroport de Oujda en fin d'après-midi avant de prendre la route vers leur hôtel à Saïdia », a-t-on indiqué sur le site internet de la Fédération algérienne de football (FAF).



**COLUMBO
MATCH DANGEREUX**

20h15

TMC

Tomlin Ducek, ancien champion du monde d'échecs, doit rencontrer Emmet Clayton pour tenter de lui ravir son titre. La veille, Ducek, qui souffre de diabète, trompe la vigilance de son entourage pour dîner dans un restaurant français. Clayton le suit. Les deux hommes entament une partie d'échecs, que perd Clayton. Ducek lui propose une revanche à l'hôtel. Paniqué à l'idée de perdre, Clayton assassine son rival. Une enquête qui fait habilement grimper la tension et dévoile une intrigue d'une grande subtilité.

CHRONIQUES CRIMINELLES

20h05

CANAL+

Aurélien Vaquier, une jeune femme joyeuse et pétillante, s'installe à Bédarieux, une commune de l'Hérault, département connu pour ses forêts immenses et ses paysages naturels. Un jour de janvier 2021, elle laisse un message étrange à son compagnon Samire, puis disparaît de manière mystérieuse. L'enquête s'annonce difficile. Le corps de la jeune femme est découvert quelques mois plus tard sous une dalle de béton. Retour sur cette affaire terrible, avec de nombreux témoignages des proches de la victime et des avocats.

**NCIS
LE JOUR EST VENU**

20h10

6

Un homme du nom de Maurice Riva est abattu. Il s'agit de l'ancien compagnon de la mère de Nick Torres. Ce dernier, choqué par la violence dont pouvait faire preuve la victime, a toujours envisagé de l'empêcher de nuire. Leur inimitié étant rapidement déterminée, le FBI décide de mettre Nick sous les verrous. Convaincue de son innocence, son équipe se mobilise pour faire éclater la vérité. Lucia, la soeur de Nick, tente d'apporter son aide dans les investigations, également menées à sa façon par l'agent Rose dépêché par le FBI.

LES SECRETS DU FINISTÈRE

20h10

3

En retournant dans sa Bretagne natale, Morgane Ledantec, une capitaine de gendarmerie, doit enquêter sur des ossements humains apparus à la suite de la chute d'un chêne sacré. Elle découvre que la victime est adepte du Druidisme, pratique que Morgane connaît depuis l'adolescence via sa marraine, Katell. Longtemps occultée, sa capacité de prescience se réveille peu à peu. Elle l'aide à faire des liens entre les différents éléments de l'affaire, tandis que Morgane doit renouer avec ses amis d'enfance, découvrant que chacun semble avoir quelque chose à cacher.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

**BUFFALO BILL, LE FAR
WEST INCARNÉ**

19h55

arte

Son nom est indissociable de la conquête de l'Ouest : or, il ne faut pas oublier que le célèbre Buffalo Bill était avant tout un homme de spectacle, épris de représentations et de decorum. Sa propre vie, romanesque, fut tout entière imprégnée des grands mythes de son époque : le jeune William Frederick Cody a tour à tour combattu les Indiens, été éclaireur de l'armée américaine puis chasseur de bisons. Considéré comme l'inventeur de la notion même de Far West, il régurgite tout cet imaginaire dans des spectacles au succès retentissant, itinérants à travers le monde : pour la plupart des spectateurs, il s'agit alors du premier contact...

**ECHAPPÉES BELLES
COLOMBIE, LA CÔTE CARIBÉENNE**

19h59

5

Entre plages et montagnes, sites historiques et réserves naturelles, la côte caribéenne a rendu populaire le tourisme en Colombie. Au milieu des étals colorés de Carthagène, ville classée au patrimoine de l'Unesco, Ismaël Khelifa déguste le meilleur café du monde, avant d'entamer sa visite. Au sommaire : le réveil de côte Caraïbes, vers un tourisme responsable • L'éducation par la danse • Un vivier pour la planète • Palomino, terre d'accueil et de partages • Cacao et coca, deux plantes emblématiques de la Sierra • Dans les coulisses du carnaval.

**CYCLONE CATÉGORIE 6 :
LE CHOC DES TEMPÊTES**

20h10

6ter

Des tornades s'abattent sur Las Vegas, détruisant les hôtels et projetant des débris à plus de 80 kilomètres à la ronde. La ville de Chicago, elle, subit canicule et sécheresse. Andy Goodman, météorologiste sur le point de prendre sa retraite, s'inquiète de ces dérèglements climatiques d'une rare intensité... De son côté, Amy Harkin, journaliste d'une chaîne de télé locale, enquête sur un scandale énergétique impliquant une grande société américaine. Un téléfilm catastrophe réussi, émaillé d'effets spéciaux convaincants et à couper le souffle.

**PRINCE RODOLPHE :
L'HÉRITIER DE SISSI**

20h05

Chérie
25

Le prince Rodolphe fait la connaissance de Mary Vetsera et semble retrouver un regain de vitalité. Son épouse, la princesse Stéphanie, qui lui a donné une fille, ne supporte plus ses frasques. Elle se montre de plus en plus distante. Le rêve d'une Europe unie si cher à Rodolphe est compromis par l'arrivée sur le trône d'Allemagne de son cousin, Guillaume. Il continue de faire paraître sous un faux nom des articles où il exprime ses idées progressistes, mais Taaffe, qui n'est pas dupe, cherche à le compromettre...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :

SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:56
Dohr	12:44
Asr	16:32
Maghreb	19:44
Icha	21:20

FRONT POLISARIO

UN DEMI SIÈCLE DE LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE DU SAHARA OCCIDENTAL

Le peuple sahraoui célèbre, vendredi, le 51^e anniversaire de la création du Front populaire de libération de Saguia El-Hamra et Oued Ed-Dahab (Front Polisario), dans un contexte marqué par des mutations internationales et régionales inédites, ayant conduit à une plus large adhésion populaire aux objectifs et idéaux du Front qui a accompli plusieurs réalisations sur le terrain dans le cadre de l'établissement d'un projet de libération ayant donné un nouveau souffle à la question sahraouie à tous les niveaux. Après des décennies de résistance pacifique, réprimée à maintes reprises par les autorités coloniales espagnoles, et dans le cadre de la reconnaissance par l'Organisation des Nations Unies (ONU) de la légitimité de sa lutte pour l'autodétermination et la liberté, le peuple sahraoui a pris conscience de l'impératif d'intensifier le combat dans le cadre d'un mouvement de libération nationale et d'opter pour la lutte armée pour la libération. Ainsi, le Front Polisario est créé, le 10 mai 1973, pour devenir l'unique représentant légitime du peuple sahraoui. Dès sa création, le Front Polisario a amorcé une étape charnière dans l'histoire de la lutte du peuple sahraoui en décidant, le 20 mai 1973, de déclencher la lutte armée, pour affirmer l'attachement du peuple à sa juste cause et annoncer la rupture avec une période de domination coloniale, s'érigeant ainsi en modèle de lutte parmi les mouvements de libération de par le monde aspirant à s'affranchir du joug colonial. «L'anniversaire de création du Front intervient, 51 ans après une lutte continue sur tous les fronts, où la douleur des Sahraouis s'est mêlée à leurs espoirs, résolus à aller de l'avant pour arracher leur indépendance», a déclaré à l'APS, le Conseiller du président sahraoui, Bachir Moustapha Seyed.

Pour M. Bachir, cet anniversaire «constitue une halte importante pour la lutte, procédant de la conviction immuable que les sacrifices sont incontournables pour libérer le pays et réaliser le rêve du peuple sahraoui, celui de construire son Etat indépendant et souverain et de parachever le processus de décolonisation de l'Afrique.»

Le bilan de plus d'un demi-siècle de résistance et de lutte sur tous les fronts représente, aux yeux du Conseiller sahraoui, «un acquis important pour le peuple sahraoui, sous la direction du front Polisario, à la lumière des grandes réalisations accomplies sur la scène militaire, de la consolidation des fondements de l'Etat sahraoui moderne avec toutes ses institutions et de l'élargissement du champ de lutte nationale, d'autant que la République sahraouie est un membre fondateur de l'Union africaine (UA), une réalité nationale, régionale et internationale incontestable et un Etat ayant établi de nombreuses relations à travers le monde.»

Le peuple sahraoui poursuit aujourd'hui,



sous la direction du front Polisario, sa lutte, en ciblant les positions et les retranchements des soldats de l'occupant marocain, depuis la décision de la reprise de la lutte armée, le 13 novembre 2020, en réponse à la violation flagrante du Maroc de l'accord de cessez-le-feu, jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire du Sahara occidental. «Malgré la grande différence en matière d'effectifs et de matériel dans le passé et le présent, le Front Polisario a réussi à libérer de grandes parties du territoire sahraoui lors de certaines périodes de la lutte armée et continue sa marche pour recouvrer sa souveraineté sur le reste de ses terres», a poursuivi le même responsable. Parmi les acquis les plus importants, a-t-il dit, figure «la mise en échec du plan marocain visant à imposer une occupation permanente des terres sahraouies, notamment après les défaites

essuyées en raison des bombardements continus ciblant les retranchements de l'occupant marocain, démontrant ainsi que la partie sahraouie a surpassé la machine de guerre marocaine, comme en témoignent les batailles d'Ezzag et Tan-Tan, entre autres.» La décision du Polisario de reprendre la lutte armée a donné un nouveau souffle à la question sahraouie sur le plan diplomatique et médiatique

La décision annoncée par le Front Polisario le 30 octobre 2019, à l'issue de l'adoption de la résolution 2494 (2019) par le Conseil de sécurité, concernant le réexamen de sa participation au processus de paix des Nations Unies, constitue une décision cruciale où le peuple sahraoui a décidé de prendre les rênes et de rompre définitivement avec un processus dont l'objectif est le maintien du statu quo, comme l'avait affirmé le représentant du

Front Polisario auprès des Nations Unies et coordinateur avec la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), l'ambassadeur Sidi Mohamed Omar.

L'ambassadeur a souligné que la poursuite de la lutte armée et ses répercussions sur le terrain ont donné «un nouveau souffle à la question sahraouie sur la scène diplomatique et médiatique internationale de manière particulière, ayant été traitée sous différents angles par les mass-médias, arabes et étrangères, brisant ainsi le silence international accompagnant la situation de «Ni guerre, ni paix» pour près de trois décennies.»

Selon le diplomate sahraoui, cette résolution a consolidé, au niveau de l'ONU, la position de la partie sahraouie, étant une résolution juste et nécessaire face à l'intransigeance de l'Etat d'occupation marocain, et face à l'incapacité du Conseil de sécurité à imposer le respect de la mise en œuvre du plan de paix, de même qu'elle a désorienté l'Etat d'occupation et d'autres parties qui misaient sur le blocage du processus. «Nul doute que la reconnaissance par le Secrétaire général de l'ONU dans ses rapports depuis octobre 2021, de «la reprise des hostilités» au Sahara Occidental et l'inquiétude exprimée depuis cette date par le Conseil de sécurité dans ses résolutions quant à «l'effondrement du cessez-le-feu», réfutent formellement la propagande de l'Etat d'occupation visant à tromper son opinion publique concernant la réalité de la guerre qu'il a provoqué et les lourdes pertes humaines et matérielles infligées par les attaques continues de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS)», a ajouté M. Sidi Omar.

«Depuis sa création, la principale mission du Front Polisario consiste», a-t-il soutenu, «à mener le processus de lutte de libération du peuple sahraoui et défendre, sans relâche, ses aspirations nationales et son droit imprescriptible, non négociable et inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, et d'étendre sa souveraineté sur l'ensemble du territoire de la République sahraouie.»

TLEMCCEN

UN RÉSEAU CRIMINEL DIRIGÉ PAR DEUX MAROCAINS DÉMANTELÉ

Les services de sécurité en charge de la lutte contre le trafic de drogue (Service Régional de Lutte contre le Trafic Illicite de Stupéfiants (SRLTIS), activant au niveau de la wilaya de Tlemcen, non loin des frontières avec le Maroc, ont réussi dans le courant de la semaine écoulée à démanteler une dangereuse bande criminelle internationale versée dans la détention et la commercialisation de drogues. C'est ce qu'annonce ce jeudi un communiqué de la

DGSN accompagné d'une vidéo. Celui-ci précise que la bande criminelle en question est composée de 4 suspects dont deux sont de nationalité marocaine. Cette opération de qualité s'est également soldée par la découverte et la saisie de pas moins de 136 kilos de résine de cannabis, ainsi qu'une somme de 200 millions de centimes, produits du commerce illicite de ces poisons. Les 2 premiers suspects ont été arrêtés à Oran après une enquête supervisée

par le procureur territorialement compétent. Les deux autres suspects ont été traqués et interpellés à Naâma après extension des prérogatives territoriales des officiers enquêteurs. Après finalisation des procédures légales d'usage, les suspects ont été déférés devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, détention et trafic de drogue, atteinte à la santé publique et à l'économie nationale, ainsi que blanchiment d'argent.